



Colloque du 8 février 2017 (après midi)

La loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne

Quelles évolutions pour le droit de la montagne ?

Lieu : Amphithéâtre Decottignies, 27 rue Marcoz à Chambéry

- Mercredi 8 février 2017 -

13h30 **Accueil, ouverture** par M. Jean-François Dreuille, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc

13h45 **I. Grands thèmes**

Sous la présidence de M. François Barque, Maître de conférences de droit public, Directeur du Master 2 Droit de la montagne

- **La gouvernance et l'adaptation des normes**, par **M. Nicolas Kada**, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes, Co-directeur du CRJ
- **La présence des services publics et l'équipement numérique des territoires de montagne**, par **M. Grégoire Calley**, Maître de conférences de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc
- **Les attentions portées au secteur du tourisme**, par **Mme Marie Courrèges**, Maître de conférences de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc
- **Les ajustements du droit de l'urbanisme**, par **M. Jean-François Joye**, Professeur de droit public à l'Université Savoie Mont Blanc, Directeur du CDPPOC
- **La prise en compte de l'environnement**, par **M. Philippe Yolka**, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes

Pause café

16h30 **II. Grands témoins**

Table ronde animée par Bruno Berthier, Maître de conférences en histoire du droit à l'Université Savoie Mont Blanc avec :

- **Mme Bernadette Laclais**, Députée de Savoie, co-rapporteuse de la loi à l'Assemblée nationale, co-auteure du rapport « *Un acte II de la loi Montagne pour un pacte renouvelé de la Nation avec les territoires de montagne* »
- **Mme Nadine Mordant**, Commissaire à l'aménagement du Massif des Alpes, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- **M. Vincent Neirinck**, Chargé de mission et co-directeur de l'association Mountain Wilderness
- **M. Sylvain Charlot**, Chargé de mission à Atout France, co-auteur du rapport « *La réhabilitation de l'immobilier de loisir dans les stations de montagne* »
- **M. Pierre-Yves Grillet**, Chef de projet SCOT, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, Référent technique du club "Scot et montagne" de la Fédération nationale des SCOT

Débat – questions de la salle

Entrée libre sur inscription avant le 3 février 2017 (en ligne sur <http://www.fac-droit.univ-smb.fr>)

Informations : Caroline Fauveau
Tél : 04 79 75 83 84



Cette demi journée d'analyse juridique est organisée par le Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation (CDPPOC – Faculté de droit de Chambéry) avec le soutien du Master 2 Droit de la montagne et du Centre de Recherches Juridiques (CRJ - Faculté de droit-Université Grenoble Alpes)